

## SPEECHES/STATEMENTS

18 juin 1998

### DISCOURS DE RENE NOVELLA, PRINCIPAUTE DE MONACO

Monsieur le Président,

Comme tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, je tiens à vous adresser les vives félicitations de ma délégation pour votre brillante élection à la présidence de notre Conférence diplomatique. Votre carrière au service de votre pays est le meilleur garant de votre réussite.

Permettez-moi également, au seuil de mon intervention, de remercier le Gouvernement italien pour sa généreuse hospitalité et pour la parfaite organisation de nos assises.

Monsieur le Président,

La justice, et plus particulièrement la justice internationale sont, de tradition, au nombre des valeurs sacrées de notre pays.

Le Prince Albert Ier, plus connu comme le fondateur et le propagateur de l'Océanographie, n'hésita pas, dans un moment difficile, à mener ouvertement campagne en faveur du capitaine Dreyfus, lors de l'Affaire qui divisa la France en deux camps, il y a quelque cent ans.

Dès 1903 il fondait à Monaco l'Institut international de la Paix - véritable préfiguration de la S.D.N. et de l'ONU - avec mission de régler les différends pour la concertation avant qu'ils ne dégénèrent en conflits armés.

Plus tard son fils, le Prince Louis II, qui avait participé en qualité d'officier supérieur, dans les rangs de l'Armée française, aux combats meurtriers de la Première Guerre Mondiale, créera, à Monaco, la Commission médico-juridique internationale à laquelle il fixera comme objectif principal l'élaboration d'un Statut du médecin en cas de conflit armé. Les principes et les recommandations de la Commission serviront ultérieurement de base aux conventions de la Croix Rouge internationale.

Dès le début de Son Règne, le Prince Rainier III a oeuvré non seulement pour la défense des droits de l'homme, mais aussi pour la protection de la faune et de la flore et pour la sauvegarde de l'environnement. Il n'est que de citer les sigles C.I.E.S.M. et RA.MO.GE pour rappeler l'efficacité de Ses interventions.

De son côté, le Prince Héritaire Albert, à la tête de la délégation monégasque à l'ONU et d'associations monégasques spécialisées, a déjà fourni plus d'un témoignage de son engagement dans l'action humanitaire.

C'est pourquoi ma délégation affirme solennellement sa volonté de participation à la création de la Cour Criminelle internationale et d'oeuvrer pour que soient réprimés les crimes ayant une portée internationale.

\* \*\*\* \*